

## MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE EN ILE-DE-FRANCE : ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS

23 mars 2017 - La maîtrise de la langue française est une condition de l'exercice de la citoyenneté, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'accès au savoir et à la culture. En Ile-de-France, plus d'un million de Franciliens âgés de 18 à 65 ans ont des difficultés importantes à l'écrit. Il s'agit d'un problème invisible qui occasionne une gêne au quotidien.

Les difficultés concernant les savoirs de base se cumulent entre elles (écrit, oral, calcul). De multiples actions de prévention et de remise à niveau sont portées par de nombreux acteurs.

### UN ENJEU MAJEUR POUR LA REUSSITE SCOLAIRE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'État et la Région sont mobilisés pour prévenir le décrochage et permettre l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification au travers de l'orientation vers plus d'une dizaine de dispositifs (avenirs jeunes, écoles de la 2ème chance, pré-apprentissage...). Les missions de lutte contre le décrochage scolaire, les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs et les missions locales jouent un rôle d'aiguilleur essentiel. Malgré les difficultés rencontrées à l'écrit, une personne sur deux confron-

tée à ce problème travaille. Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 mars 2014), deux modules du socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) permettent de renouer avec les fondamentaux du calcul et du français.

### DES ACTEURS FORTEMENT ENGAGÉS

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) joue un rôle moteur par l'élaboration d'outils (guides, référentiels) et la diffusion des bonnes pratiques en mobilisant chacun dans son cœur de métier (organisations professionnelles, entreprises,...). La Mission de prévention et de lutte contre l'illettrisme de la Préfecture d'Ile-de-France relaie ce mode opératoire en région. Un Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme Etat -

Région est prévu pour 2017. Le Centre régional de ressources illettrisme et maîtrise de la langue diffuse une information sur les dispositifs existants auprès des prescripteurs et du grand public. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) prescrit aux primo-arrivants une formation en français dans le cadre du contrat d'intégration républicaine. Cette formation vise le premier niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues. Le réseau Alpha relie entre elles plus de 400 associations, parfois en complément de l'offre de l'OFII. En parallèle des organismes de formation agréés et des associations déploient de nombreuses initiatives. Parmi elles, les actions de prévention dès la toute petite enfance sont essentielles.

### LES DIFFICULTÉS DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN ILE-DE-FRANCE



### MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE EN ILE-DE-FRANCE : ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS

Contribution présentée au nom du groupe de travail Maîtrise de la langue française par Claire PESSIN-GARRIC

Sources : INSEE Première n°1426 « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit mais augmentent en calcul », décembre 2013. INSEE Ile-de-France « Regards sur les personnes en difficulté face à l'écrit », décembre 2013. INSEE A la page n°400 « Un million de franciliens en difficulté importante face à l'écrit », décembre 2012.

## LES PRÉCONISATIONS DU CESER

L'offre de maîtrise de la langue française répond aux besoins de publics différents, ce qui nécessite des accompagnements adaptés. Le Ceser formule les recommandations suivantes :

**DEVELOPPER LA VISION D'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE MAITRISE DE LA LANGUE PROPOSÉE PAR LES ACTEURS FRANCI-LIENS** (cartographie, annuaire).

**POURUIVRE LA MESURE DU PROBLEME** par la reconduction de l'enquête Insee « Information et vie quotidienne » en 2018, avec son extension régionale.

**CONDUIRE A NOUVEAU UN PROGRAMME REGIONAL POUR L'INTEGRATION DES POPULATIONS IMMIGREES** suite à celui de 2011-2013, pour une vision cohérente des différents volets de l'intégration dont la maîtrise de la langue.

**DIFFUSER LA CULTURE DU REPERAGE ET DE L'ORIENTATION** auprès des recruteurs et du personnel d'accueil (entreprises, service public), grâce aux outils déjà existants de l'ANLCL.

**S'ASSURER QUE LES PROFESSIONNELS DE SANTE ISSUS DE PAYS ETRANGERS MAITRISENT EFFECTIVEMENT LA LANGUE FRANCAISE.** Il s'agit d'éviter les difficultés de communication et les risques médicaux.

**INVESTIR LES CHAMPS ESSENTIELS DE LA CULTURE ET DU NUMERIQUE** au sein des dispositifs régionaux déjà existants, en amplifiant l'initiative de l'ANLCL « Pour que le numérique profite à tous ».

**VEILLER A LA PERENNITE DES FINANCEMENTS DES ASSOCIATIONS** et à leur simplification.

**STRUCTURER LA FORMATION DES BENEVOLES DES ASSOCIATIONS** tout en leur offrant une possible qualification.

**ORGANISER DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE LES ACTEURS DES TROIS SPHERES DE LA MAITRISE DE LA LANGUE** (illettrisme, français langue étrangère, alphabétisation), dans l'objectif de renforcer leur complémentarité, tout en respectant les spécificités de chacun.

Retrouver l'intégralité du rapport et de l'avis sur : [ceser-iledefrance.fr](http://ceser-iledefrance.fr)

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT** Violaine Bonneville - Tél. : 01 53 85 66 03 - [violaine.bonneville@iledefrance.fr](mailto:violaine.bonneville@iledefrance.fr)